

# Jean Tirole

un "Nobel d'économie" français

Président de l'Ecole d'Economie de Toulouse et du Comité de direction de l'Institute for Advanced Study in Toulouse (IAST), membre de l'Académie des sciences morales et politiques et du Conseil d'analyse économique.



**Variations** - *Peut-on dire que le Nobel qui vient de l'être attribué récompense, au-delà de la qualité de tes travaux, celle d'une certaine école économique française ?*

**Jean Tirole** - Certainement. Je ne pense pas qu'il y ait une « *French touch* » ; les champs de recherche, la façon d'aborder les problèmes économiques sont les mêmes partout dans le monde. Par contre, il y a un « *French training* » ; de nombreux jeunes diplômés se dirigeant vers l'économie en France ont reçu une excellente préparation aux techniques quantitatives ; directement ou indirectement, cette préparation se retrouve souvent dans la qualité de la recherche.

L'ENSAE est une très bonne illustration de cette tradition et a contribué à former de nombreux économistes de rang mondial et en a influencé d'autres (à titre personnel, je garde un très bon souvenir de mes passages à l'ENSAE, où j'ai suivi plusieurs cours lorsque j'étais étudiant à l'École des Ponts).

Le phénomène de l'excellence française dans les sciences sociales quantitatives n'est pas nouveau : il y a une longue tradition d'« ingénieurs-éco-

nomistes » datant du 19<sup>ème</sup> siècle : les Cournot, Dupuit, Bertrand et bien d'autres. Cette tradition a donné à notre pays au 20<sup>ème</sup> siècle des décideurs très pointus sur certaines questions économiques. Elle a aussi fourni de grands économistes. Souvent ces économistes se sont illustrés par leurs contributions méthodologiques en économie mathématique ou en économétrie. Ce qui est nouveau est que la nouvelle génération à des contacts plus forts avec l'étranger et est aussi plus ouverte quant aux sujets abordés. Prenons la liste des meilleurs jeunes économistes de 45 ans ou moins établie par le FMI . Sur les 25 chercheurs choisis, sept sont français, ce qui est remarquable. Ils travaillent sur des sujets très divers : macroéconomie, expériences contrôlées en développement, finance internationale, inégalités, etc. Malheureusement, six d'entre eux résident à l'étranger (cinq aux États-Unis, une à Londres).

**V** - *Tu as rendu hommage à Jean-Jacques Laffont (1970) avec lequel tu as mené tes recherches sur la régulation. Peux-tu rappeler comment s'est déroulée votre collaboration et nous expliquer pourquoi votre partenariat a été si fructueux ?*

**J.T.** - Jean-Jacques Laffont était assez atypique ; refusant les classes préparatoires, il avait décidé d'étudier les maths et l'économie à l'université de Toulouse. Avant de partir pour un doctorat avec Ken Arrow à Harvard, il décida néanmoins de faire l'ENSAE, qui fut un moment important dans sa formation. L'ENSAE offrait – et offre toujours – une formation d'excellence, un peu dans la lignée des « ingénieurs-économistes » mais couvrant un ensemble de sujets beaucoup plus vaste. J'ai rencontré Jean-Jacques à Rio quand j'étais étudiant, en 1980 lors d'une conférence de la Société d'Econométrie. En 1982, alors que j'étais jeune chercheur à l'Ecole des Ponts, nous commençâmes nos travaux sur la réglementation des industries de réseau (télécommunications, électricité, services postaux, transport ferroviaire, etc.) et les marchés publics.

On commençait alors à parler de projets de réformes structurelles dans ces secteurs. La performance des opérateurs historiques dans la plupart des pays du monde étant peu satisfaisante, les économistes et les décideurs réfléchissaient à des réformes qui pourraient rendre les entreprises plus responsables de leurs coûts, ou encore faciliter la concurrence. Jean-Jacques Laffont et moi pressentions que les nouvelles théories de l'information et de l'économie industrielle, pourvu qu'elles soient enrichies, pouvaient offrir un éclairage important à la fois sur les choix de réforme et sur leurs limites.

Nous avons alors travaillé d'une part sur l'introduction de nouveaux mécanismes incitatifs et la compréhension de leurs limites, et d'autre part sur la façon dont la concurrence devait être introduite dans ces secteurs. Par ailleurs, je travaillais avec d'autres collaborateurs sur les stratégies d'entreprise sur les marchés et sur le droit de la concurrence.

**V** - *Peux-tu nous donner des exemples d'impact concret de tes travaux en matière de droit de la concurrence et de régulation ?*

**J.T.** - L'économie industrielle moderne analyse les secteurs au cas par cas, et en tire le cas échéant les modalités d'intervention par les autorités de la concurrence compatible avec l'intérêt général.

Parmi les travaux cités par le comité Nobel : les marchés bifaces (plates-formes permettant à deux côtés d'un marché d'interagir, comme par exemple les systèmes d'exploitation ou de jeux vidéo), la propriété intellectuelle (pools de brevets, normes, logiciels libres) ou les plates-formes

de cartes de paiement comme Visa et American Express pour ne citer que trois exemples pour lesquels nos travaux ont influencé le droit communautaire. Les règles européennes en matière de détermination des commissions payées par les commerçants pour les paiements par carte proviennent des travaux théoriques toulousains. Celles en matière de regroupement de technologie (pools de brevets) sont régies également par nos travaux théoriques. A chaque fois, il s'est agi de fournir un cadre de réflexion nouveau, qui plus tard a permis aux régulateurs de concevoir de nouvelles règles du jeu.

On peut encore donner les exemples de la régulation des télécoms - mécanismes incitatifs et terminaisons d'appel - ou des marchés de l'électricité. Et aussi d'autres travaux hors du sujet du prix, mais aussi cités par l'Académie suédoise, comme les problématiques de la supervision prudentielle, de la liquidité et des marchés asséchés, des bulles, et de la crise de l'Euro.

**V** - *Penses-tu que ce prix puisse aider à ce que les économistes soient davantage écoutés par les hommes politiques ? Comment combler le fossé qui existe encore entre analyse économique et action publique ? Perçois-tu déjà une meilleure prise en compte de tes avis dans le débat public, et sur quels sujets ?*

**« L'ENSAE offrait  
- et offre toujours -  
une formation d'excellence,  
un peu dans la lignée des  
"ingénieurs-économistes" »**

**J.T.** - Le rôle des économistes est d'apporter des outils d'analyse et des suggestions. Il est normal et même souhaitable qu'il y ait débat autour de ces idées. Les politiques doivent s'approprier ces idées. Et ils font face à des contraintes fortes liées d'une part à la puissance des lobbies (très mobilisés autour de leur cause, contrairement au reste de la population souvent peu mobilisé car pour elle, les bénéfices de l'efficacité sont diffus) et d'autre part à un manque de culture économique de la

part de l'électorat. A ce sujet, il y a en France plus encore qu'ailleurs un déficit de compréhension des mécanismes fondamentaux de l'économie.

Force est de constater que le débat se place plus souvent au niveau économique dans les autorités indépendantes et banques centrales que dans les ministères, même si des progrès ont été accomplis en France, grâce à l'action de certains hauts fonctionnaires ou d'organismes tels que le Conseil d'Analyse Economique, dont je suis membre depuis 16 ans.

**V -** *Considères-tu comme certains que la recherche économique fait l'objet d'une formalisation mathématique excessive et ne cultive pas assez le croisement avec d'autres disciplines, telles que l'histoire, la sociologie, la psychologie, le droit, la science politique, l'anthropologie...? Quelles évolutions pédagogiques souhaites-tu impulser à la Toulouse School of Economics ?*

**J.T. -** En réalité, ces disciplines étudient les mêmes objets que l'économie : l'individu, les groupes, les entreprises, les administrations. Et donc elles sont nécessairement dépendantes et doivent se nourrir l'une de l'autre ; les sciences sociales sont trop longtemps restées balkanisées. Depuis une vingtaine d'années, l'économie s'est considérablement ouverte vers les autres sciences humaines et sociales, en particulier à Toulouse, où a été créé en 2011 un Institut d'Etudes Avancées (IAST) qui permet à des politologues, juristes, biologistes, anthropologues, écono-

mistes, historiens, psychologues, et sociologues, du site toulousain et d'ailleurs, de travailler ensemble dans une recherche interdisciplinaire. C'est un axe de développement prioritaire de TSE et plus généralement de notre université.

Pour ce qui est de la mathématisation, ce n'est qu'une technique ; mais elle force à exprimer clairement les hypothèses, à vérifier la logique de l'argument, et à tester rigoureusement grâce à la statistique.

**V -** *Quels sont selon toi les axes de développement les plus prometteurs aujourd'hui dans ton domaine de recherche sur la régulation et la concurrence ?*

**J.T. -** Tout d'abord, la recherche progresse par une remise en cause de certaines idées tandis que d'autres se voient consolidées. Il est souvent difficile de prédire où se formeront les nouveaux développements. Mais il est clair qu'il y a beaucoup de sujets ouverts dans ces domaines. Personnellement je vais continuer à travailler sur les questions de propriété intellectuelle et sur l'économie digitale ; il y a des enjeux considérables et notre savoir dans ces domaines est encore parcellaire ; il en va de même pour un autre de mes centres d'intérêt, la régulation prudentielle des intermédiaires financiers et le lien avec la politique monétaire. Je voudrais aussi contribuer davantage au développement de politiques régulateurs « simples », c'est-à-dire qui ne soient pas trop gourmandes en information dont les régulateurs ne disposeront sans doute pas.

**V -** *Que recommanderais-tu en particulier à un jeune économiste désirant s'orienter vers une carrière de chercheur ? Un passage par une université américaine est-il incontournable pour faire carrière, et comment rendre les conditions d'exercice du métier de chercheur plus attrayantes en France ?*

**J.T. -** La recherche est en grande partie affaire de motivation/passion. L'environnement intellectuel est absolument crucial non seulement pour l'apprentissage et la mise à jour de la connaissance, mais aussi pour la motivation. Donc, la première règle est simple : que ce soit pour faire un doctorat ou pour un premier emploi, il faut se renseigner auprès du plus grand nombre de sources sur les endroits où cet apprentissage et cette passion se développeront au mieux.

Si les grands doctorats américains (à commencer par le MIT et Harvard, mais il existe aussi

**« A chaque fois, il s'est agi de fournir un cadre de réflexion nouveau, qui plus tard a permis aux régulateurs de concevoir de nouvelles règles du jeu »**



d'autres formations de grande qualité) dominant toujours, je pense qu'on peut aussi réussir très bien avec un doctorat en France (dont l'offre s'est améliorée depuis 10 ou 20 ans) ; mais les conditions de cette réussite sont plus exigeantes. Il faut, de même que plus tard dans la carrière, passer par l'étranger et être très ouvert sur le milieu international. A Toulouse par exemple, nous veillons à l'ouverture internationale de nos étudiants de doctorat et facilitons les séjours de nos maîtres de conférences dans les grandes universités mondiales.

**V** - *A titre plus personnel, une fois « digéré » l'impact de ce Nobel, quels sont tes projets pour les prochaines années ?*

**J.T.** - Tout d'abord, reprendre un rythme de croisière en recherche ! La période post-Nobel fut passionnante, mais très mouvementée. La recherche, comme tu le sais, est ma passion et je veux pouvoir continuer à m'y consacrer, même si je comprends bien que je dois aussi participer au débat public.

Au-delà des questions d'économie industrielle et de régulation financière, je veux continuer mes recherches en psychologie et économie, et travailler théoriquement et empiriquement sur la formation des valeurs morales, ainsi que sur ses implications pour la vie économique (identité, investissement socialement responsable, organisations...). Je travaille en ce moment sur les questions de comptabilité, un sujet très important autant pour la gouvernance d'entreprise que pour la régulation prudentielle et l'activité macroéconomique, et sur lequel il existe peu de travaux économiques. Sur le plan politique économique, je veux bien sûr continuer à participer au débat, en particulier sur des sujets sur lesquels j'ai mené des recherches dans le passé et qui sont des sujets d'inquiétudes considérables aujourd'hui : le réchauffement climatique, l'emploi, l'Europe... ■

Propos recueillis  
par Pierre Joly (1978)